



KIT PRESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

Médecins et Masseurs-Kinésithérapeutes

Édition Mai – 2024


URPS KINÉ
Ile-de-France


URPS
MÉDECINS LIBÉRAUX
ILE-DE-FRANCE

PUBLIC CIBLE

Médecins et Masseurs-Kinésithérapeutes

OBJECTIF DU KIT

Promouvoir la prescription de l'activité physique adaptée pour toutes les personnes atteintes d'une affection de longue durée et/ou d'une maladie chronique et/ou présentant des facteurs de risque, états de fragilité et/ou des personnes en perte d'autonomie.

La loi de modernisation de notre système de santé a introduit en 2016 la possibilité, pour le médecin traitant, de prescrire une activité physique aux personnes atteintes de maladies chroniques en ALD. Depuis 2022 elle élargit cette possibilité de prescrire par tout médecin et d'en faire bénéficier aux personnes atteintes maladies chroniques et présentant des facteurs de risque (hypertension et obésité)⁽¹⁻⁴⁾ dispensés par des personnes qualifiées : un masseur kinésithérapeute, un ergothérapeute, un psychomotricien ou un enseignant APA-S titulaire du STAPS pour les patients présentant des limitations fonctionnelles modérées à sévères, ou par des éducateurs sportifs formés au Sport santé par les CDOS ou les formations fédérales sportives pour les limitations fonctionnelles nulles à minimales.

Aujourd'hui, l'efficacité de cette thérapeutique non médicamenteuse fait l'objet d'un large consensus scientifique avec un haut niveau de preuve ⁽⁴⁻⁶⁾.

Afin d'accompagner les professionnels de santé de la région Île-de-France pour la prescription d'activité physique, l'URPS médecins libéraux et l'URPS Kiné proposent, dans le cadre de leurs missions, de mettre à disposition de ces professionnels un kit de prescription dans lequel figurent quelques outils pratiques.

Sources :

1. Legifrance. Décret n° 2016-1990 du 30 décembre 2016 relatif aux conditions de dispensation de l'activité physique adaptée prescrite par le médecin traitant à des patients atteints d'une affection de longue durée (ALD).
2. Legifrance. INSTRUCTION INTERMINISTÉRIELLE N° DGS/EA3/DGESIP/DS/SG/2017/81 du 3 mars 2017 relative à la mise en œuvre des articles L.1172-1 et D.1172-1 à D.1172-5 du code de la santé publique et portant guide sur les conditions de dispensation de l'activité physique adaptée prescrite par le médecin traitant à des patients atteints d'une ALD.
3. Legifrance. LOI n° 2022-296 du 2 mars 2022 visant à démocratiser le sport en France.
4. Legifrance. Arrêté du 28 décembre 2023 fixant le modèle de formulaire de prescription d'une activité physique adaptée.
5. ANSES. Actualisation des repères du PNNS - Révisions des repères relatifs à l'activité physique et à la sédentarité. 2016.
6. INSERM. Activité physique : Prévention et traitement des maladies chroniques. 2019.
7. Haute Autorité de Santé. Consultation et prescription médicale d'activité physique à des fins de santé chez l'adulte. 13 Juillet 2022.



L'URPS médecins et l'URPS kiné restent à votre disposition quel que soient vos besoins. N'hésitez pas à nous contacter :

URPS médecins : clemence.thomas@urps-med-idf.org

URPS kiné : contact@urps-mk-idf.org

Sommaire

Guide de la HAS.....p.4

Consultation et prescription médicale d'activité physique à des fins de santé

Fiche pratique p.5

Formulaires p.6

- Formulaire de prescription d'activité physique adaptée médecins et kinés
- Formulaire de prescription d'activité physique adaptée initiale pour le médecin
- Formulaire de renouvellement de prescription d'activité physique adaptée initiale pour le kiné

Les aides à la prescription APAp.7

Prescriforme p.8

Le listing des Maisons Sport Santé d'Ile-de-France p.9

Organismes de prévoyances, d'assurances et mutuelles p.13

proposant des offres de soutien à la pratique d'activité physique et sportive

Gradation entre le sport,
l'activité physique
et l'activité physique adaptéep.22

Comprendre et différencier
les éducateurs sportifs
et les enseignants APA p.23

Affiche en salle d'attente URPS p.25

"Pas besoin d'être sportif pour bouger plus"

Annexe : Dossier de l'INSERM p.26

Activité physique : Prévention et traitement
des maladies chroniques



Consulter le guide de la HAS



Fiche pratique

POURQUOI PRESCRIRE ?

Aujourd'hui, l'efficacité de l'activité physique adaptée comme thérapeutique non médicamenteuse fait l'objet d'un large consensus scientifique avec un haut niveau de preuve.

La loi de modernisation de notre système de santé a introduit en 2016 la possibilité, pour le médecin traitant, de prescrire une activité physique aux personnes atteintes de maladies chroniques.

Depuis 2022 elle élargit cette possibilité de prescrire à tout médecin intervenant dans la prise en charge du patient.

Depuis le décret du 28 décembre 2023, les masseurs kinésithérapeutes peuvent renouveler une fois la prescription.

Une activité physique adaptée a pour but de permettre à une personne d'adopter un mode de vie physiquement actif.

Pratiquée de façon régulière, elle réduit les facteurs de risques et les limitations fonctionnelles en prévention primaire, et agit comme une thérapeutique complémentaire des traitements conventionnels en prévention secondaire et tertiaire, tout en améliorant le bien-être psychique et social.

POUR QUI ?

L'activité physique adaptée s'adresse aux patients n'ayant pas un niveau d'activité physique (à minima) égale ou supérieur aux recommandations de l'OMS et ne pouvant augmenter ce niveau de façon autonome, adaptée et sécurisée.

Elle concerne donc les situations suivantes:

- **maladies chroniques** ayant un retentissement sur la vie quotidienne
- **facteurs de risque** tels qu'une condition, une pathologie ou un comportement augmentant la probabilité de développer ou d'aggraver une maladie ou bien de souffrir d'un (traumatisme) état de fragilité ou de conditions délétères : (surpoids, obésité, hypertension artérielle, dénutrition, sédentarité, dyslipidémie, conduites addictives)
- situations de **perte d'autonomie** dues au handicap ou au vieillissement

La santé mentale est également incluse dans les motifs de prescription car elle fait partie des priorités régionales (PRS3 IDF).

COMMENT ?

Le médecin établit la prescription médicale initiale d'activité physique adaptée, en indiquant notamment le type d'activité, sa durée, sa fréquence et son intensité sur un formulaire spécifique dont le modèle a été défini par arrêté ministériel. Pour ce faire, il s'appuie sur la consultation médicale, qui comprend notamment un bilan d'évaluation de sa condition physique et de ses capacités fonctionnelles ainsi qu'un bilan motivationnel, que le médecin peut déléguer à une personne qualifiée.

De même les masseurs kinésithérapeutes s'appuient sur le formulaire ministériel pour le renouvellement de la prescription.

Télécharger les formulaires



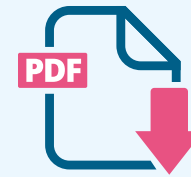
FORMULAIRE DE PRESCRIPTION D'ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE MÉDECINS ET KINÉS

L'intérêt de ce modèle :

- Sa **simplicité** d'utilisation (une page imprimable)
- Le fait d'avoir la partie médicale et paramédicale sur la même page permet de valoriser le **travail collaboratif** et de rappeler les rôles de chacun (le renouvellement n'est pas possible sans la prescription initiale)



ORDONNANCE DE PRESCRIPTION D'ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE **INITIALE** POUR LE MÉDECIN



FORMULAIRE DE **RENOUVELLEMENT** DE PRESCRIPTION D'ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE **INITIALE** POUR LE KINÉ

Les aides à la prescription APA

LA HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

(ne concerne que l'APA)



La HAS met à disposition des médecins généralistes et spécialistes un **guide de consultation** et un **webinaire** d'aide à la prescription médicale d'activité physique chez les adultes relevant de l'APA.

Elle a édité une **quinzaine de fiches** à destination des patients souffrant de pathologies chroniques pouvant bénéficier de l'APA.

SPORTSANTÉCLIC



Ordonnance gratuite générée en quelques clics, sans code d'entrée, pensée par des médecins pour les médecins, validée par des experts de la médecine et du sport, pour 40 pathologies et 140 APA différentes avec encadrement spécifique selon la ou les pathologies.

La **prescription sous forme FIT** intègre les thérapeutiques et les limitations fonctionnelles.

Elle s'accompagne d'une **fiche de conseils au patient** pour une activité sécuritaire, et d'une **cartographie des MSS et des structures sport santé de proximité**.

MÉDICOSPORT-SANTÉ



Le Médicosport-santé (édité par Vidal) **recense les caractéristiques physiques, physiologiques et mentales de chaque discipline** ainsi que les **conditions de pratique** dans le cadre du sport-santé. Il vise à aider les médecins à la prescription d'activités physiques et sportives.



PRESCRI'FORME



Le dispositif Prescri'Forme, dispositif régional d'appui à la prescription d'activité physique par les médecins, est, en application de la loi de santé de 2016, un réseau piloté par la DRAJES et l'ARS.

Le dispositif s'appuie sur :

- **Les centres de ressource (« centres Prescri'Forme ») qui ont des missions définies par un cahier de charges :**

- Evaluation médicale / motivationnelle / tests de capacité physique
- Prescription pour un programme passerelle ou pour un club certifié / référencé
- Réévaluation après le programme passerelle
- Formation continue des éducateurs des clubs Prescri'Forme
- Développement de réseau

Ils ont pour objectif principal de faciliter l'accès des patients à des activités physiques adaptées à leur condition de santé spécifique.

L'agrément aux centres Prescri'Forme est délivré conjointement par l'ARS et la DRAJES pour une période d'un an, renouvelable.

- **Des lieux de pratique sportive répondant aux exigences réglementaires de la dispensation de la prescription d'APA**

Les « clubs Prescri'Forme » correspondent à un réseau d'associations sportives de type loi 1901 au sein desquels des éducateurs sportifs sont titulaires de diplômes qui permettent d'encadrer du sport sur ordonnance et / ou du sport santé. Ces clubs permettent de pratiquer une activité physique adaptée et sécurisée dans le cadre d'une prescription médicale.

- **Une formation complémentaire conçue par l'équipe des médecins de la DRAJES et mise à disposition des CDOS et des MSS**

- **Le système d'information prescriforme.fr a été conçu pour être à la fois un site qui permet au grand public de localiser des structures Prescri'Forme et les MSS mais aussi un outil de travail inter professionnel (prescription, bilan, suivi, communication entre professionnels, etc.)**

- **Une plateforme téléphonique d'accompagnement à la prescription pour les médecins**

- **Des outils de communication ont été aussi préparés (affiches, carnets de suivi, flyers)**

Liste des maisons sport-santé de la Région Ile-de-France

Les Maisons Sport-Santé sont des lieux d'accueil ayant vocation à faciliter et promouvoir l'accès à l'activité physique et sportive à des fins de santé. Elles assurent des missions d'accueil, d'information et d'orientation du public. Répondant à un cahier des charges strict défini par arrêté du 25 avril 2023, en application de la Loi de démocratisation du Sport (mars 2022), une Maison Sport-Santé MSS se voit confier 9 missions. Elle :

1. Sensibilise, informe, conseille sur les bienfaits de l'activité physique et / ou sportive.
2. Met à disposition du public l'information sur les offres locales de pratique d'activité physique et sportive (APS) et d'activité physique adaptée (APA).
3. Permet un accueil personnalisé des personnes souhaitant pratiquer une activité physique, notamment de celles bénéficiant d'une prescription d'activité physique adaptée.
4. Assure la mise en place ou réalise elle-même des bilans comprenant une évaluation de la condition et des capacités physiques, un bilan motivationnel.
5. Oriente les personnes vers un parcours d'activité physique en proposant les différentes options possibles, répondant à leurs souhaits et leurs besoins.
6. Accompagne et s'assure de leur accord, les patients engagés dans des programmes d'APA tout au long de leur parcours, au travers d'un suivi régulier, afin de soutenir leur motivation et préparer leur sortie du programme vers une pratique régulière autonome et durable.
7. Oriente vers des professionnels et des structures partenaires pour compléter l'accompagnement de la personne si besoin. La MSS s'inscrit dans une démarche de promotion de la santé
8. Assure la mise en place d'actions de sensibilisation et / ou de formation en direction des professionnels des secteurs de la santé, du médico-social et social, du sport et des intervenants en activité physique adaptée.
9. Met en réseau les intervenants, en particulier des professionnels des secteurs de la santé, du médicosocial, social, du sport et de l'activité physique adaptée sur le territoire d'intervention de la maison Sport-Santé

PARIS 75

MSS Hôtel Dieu
Hôpital Hôtel-Dieu
1bis place du Parvis Notre-Dame
75181 PARIS
cims.htd@aphp.fr

Mon Stade
5 rue Elsa Morante
75013 PARIS
<http://www.monstade.fr/>

Maison Sport-Santé Ville de Paris
– Curial
84 Rue Curial
75019 PARIS
<https://www.sportetcancer.com/>

Maison Sport-Santé Villa M
1 boulevard Pasteur
75015 PARIS
<https://www.villa-m.fr/contact/>

Maison Sport-Santé Institut Curie
26 rue d'Ulm
75005 PARIS
<https://curie.fr/>

Maison Sport Santé Ville de Paris
Place de l'Hôtel de Ville
75004 PARIS
<https://www.paris.fr/>

Remise en Sport Association
FLORIMONT

9 Place Marcel Paul
75014 PARIS
<http://www.assoeflorimont.fr/>

Maison Sport Santé Montsouris
115 rue de la Santé
75013 PARIS
<https://www.clinea.fr/clinique-villamontsouris-paris-75>

VIVOPTIM Solution
Tour Montparnasse
33 avenue du Maine
75015 PARIS
<https://www.vivoptim.com/>

Maison Sport Santé Mobile
4 avenue de la Sibelle
75014 PARIS
<https://sport-management-system.com/sport-en-entreprise/>

InitiActiv / SAS IAAPAS
55 Chemin des Combes
69250 POLEYMIEUX-AU-MONT-D'OR
Initiactiv.apa@gmail.com

SEINE-ET-MARNE 77

Office Médical des Sports de Meaux

24 avenue Franklin Roosevelt
77100 MEAUX

<https://www.oms-meaux.fr/>

MSS de Fontainebleau

Centre Sport-Santé
1 rue des Archives
77300 FONTAINEBLEAU

<https://www.fontainebleau-sportsante.org/>

Coulommiers Sport-Santé

Hôtel de Ville
13 rue du Général de Gaulle
77120 COULOMMIERS

<https://www.coulommiers.fr/>

Maison Sport-Santé de Nandy Grand Paris Sud

Complexe sportif Jean Bouin
1 place Nathalie Lemel
77176 SAVIGNY-LE-TEMPLE

<https://sortir.grandparissud.fr/equipements/complex-sportif-etstade-nautique-jean-bouin>

Sport adaptevasion

6 rue de Courtry
77181 LE PIN

www.sport-adaptevasion.com

Maison Sport Santé Ville de Melun

Complexe sportif Jacques Marinelli
2 rue Doré

<https://www.ville-melun.fr/>

Maison Sport Santé de Paris – Vallée de la Marne

Pour le Centre médico-sportif intercommunal / Centre Référence Ressource

5 cours de l'Arche Guédon à Torcy
77207 MARNE-LA-VALLEE CEDEX 1 <https://www.agglo-pvm.fr/>

Maison Sport Santé de Paris – Vallée de la Marne

RD 21, La Mare au Coq, 77340 Pontault-Combauld

<https://www.agglo-pvm.fr/pratique/maison-sport-sante>

YVELINES 78

Poissy Saint-Germain AHMS

Service Médecine du Sport
20 rue Amargis
78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

<http://www.chi-poissy-st-germain.fr/fr/Medecine-du-sport-et-posturgences-101.html>

Maison Yvelines Sport-Santé

UFOLEP
380 avenue des Sablons
78370 PLAISIR

<http://www.ufolep78.org/maisonsport-sante/>

Centre de Référence, de Recherche et Ressources Cyclisme Santé (C3R CS)

1 rue Laurent Fignon
78180 MONTIGNY-LE-BRETONNEUX
www.ffc.fr

Maison Sport-Santé Versailles

63 rue Rémont
78000 VERSAILLES
<https://www.versailles.fr/maisonsport-sante/>

Maison Sport-Santé du grand Mantois

15 rue de Lorraine,
78200 MANTES-LA-JOLIE
www.asmantaise.fr

Maison Sport Santé UFOLEP

Complexe sportif Pierre Mazeaud
78210 SAINT-CYR-L'ECOLE
<http://www.ufolep78.org/maisonsport-sante/>

ESSONNE 91

Maison Sport Santé des Bleuets

9 avenue des Écoles
91600 SAVIGNY SUR ORGE

<https://www.savignysosportsante.fr/>

APA de géant

Maison de Santé Pluridisciplinaire
1 rue Massenet
<https://apadegeant.fr/>

Maison Sport-Santé Paris Saclay Omnisports

4 bis avenue des Cévennes
91940 LES ULIS
<https://www.c-o-ulis.fr/>

Maison de santé Sud Essonne (M3SE)

20 place du Carouge
91740 PUSSAY
En cours

La Maison Sport Santé de Bligny

Rue de Bligny
91640 BRIIS SOUS FORGES
www.chbligny.fr/servicesspecialites/soins-de-support.html
Maison Sport Santé de l'Agora
Complexe Agorasports
Allée de l'Agora
91054 EVRY-COURCOURONNES
<https://www.grandparissud.fr/>

MSS Corbeil-Essonnes UFOLEP

15 avenue Strathkelvin
91100 CORBEIL-ESSONNES
<http://www.cd.ufolep.org/essonne>

HAUTS-DE-SEINE 92

OMEPS de Nanterre

Centre médico-sportif et de l'OMEPS
Palais des sports de Nanterre
136 avenue Joliot-Curie
92000 NANTERRE
<https://omeps-nanterre.fr/>

Mairie de Colombes

Place de la République
92701 COLOMBES
<https://www.colombes.fr/>

Maison Sport-Santé AVG

OMNISPORTS
3 mail Marie Curie
92390 VILLENEUVE LA GARENNE
<https://www.avg-sport.co>

Maison Santé-Sport de Fontenayaux-Roses

10 rue Boucicaut
92260 FONTENAY-AUX-ROSES
<https://www.fontenay-aux-roses.fr/1740/fontenay-sport-sante.htm>

CARE FOR YOU

15 sentier des Tricots
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX
www.care-for-you.fr

EPS ERASME

143 avenue Armand Guillebaud
92160 ANTONY
<http://www.eps-erasme.fr/>

Salle Sport Santé

16 avenue Gambetta
92270 BOIS COLOMBES
<https://www.corporesano-academy.fr/>

Centre d'Activités Physiques et Sportives de Clamart

1 rue André Beck
92140 CLAMART
<https://www.gh-paulguiraud.fr/>

SEINE-SAINT-DENIS 93

Association du Sport-Santé La Courneuve

Parc des Sports de Marville
51 avenue Roger Salengro
93120 LA COURNEUVE
<https://www.defi-forme-sante.com/>

SISA Unimed - Maison Santé Sport Uni'Med

76 avenue du Maréchal Foch
93360 NEUILLY-PLAISANCE
<https://www.doctolib.fr/maison-desante/neuilly-plaisance/maison-desante-de-neuilly-plaisance>

Sport-Santé Pour Tous

17 rue du Docteur Schweitzer
93600 AULNAY SOUS BOIS
www.sportalim.com

« BOUGERA'93 »

12 rue Emile Cordon
93400 SAINT-OUEN
<https://era93.fr/>

Maison Sport-Santé FSGT 93

165 rue de Paris
93000 BOBIGNY
<https://www.fsgt93.fr/>

Maison Sport-Santé, Hôpital

Jean-Verdier
Avenue du 14 juillet
93140 BONDY
<http://chu93.aphp.fr/hopital-jeanver-dier-bondy/>

Cathy Center 1 - La Force d'Epione

75 avenue de la République
93150 LE BLANC MESNIL
<http://www.laforcedepione.com>

MSS DE TREMBLAY EN FRANCE

18 boulevard de l'Hôtel de Ville
93290 TREMBLAY EN FRANCE
s.benhamou@tremblayenfrance.fr

MSS de la Boucle Verte

23 Allée Maurice AUDIN
93390 CLICHY SOUS BOIS
<http://centremauriceaudin.fr/>



VAL-DE-MARNE 94

La Vie au Grand air de Saint-Maur

8 avenue du Nord
94100 SAINT-MAUR-DES-FOSSES
<https://www.lavieaugrandair.fr/>

MSS Sud Val de Marne
CHI Villeneuve-Saint-Georges
2 rue Émilien Michaut et Lucien Rabeux
94460 VALENTON
<http://www.irma-valenton.fr/>

US Créteil HM Maison Sport-Santé du Mont-Mesly

33 avenue du Docteur Paul Casalis
94000 CRETEIL
<https://www.uscreteil.com/accueil>

T.E.F.A.S (Tous unis face au sport)

61 boulevard Stalingrad 94320
THIAIS
<https://hbgymtruck.com/>

Santé, Sentez-vous Sport !

1 rue du Verger
94310 ORLY
www.avenirsportifdorly.fr

Maison Sport-Santé UPEC 94

61 avenue du Général de Gaulle
94 010 CRETEIL
<https://www.u-pec.fr/>

Maison Sport-Santé de Vincennes

53 bis rue de Fontenay
94300 VINCENNES
<https://www.vincennes.fr/vosdemarches/mairie>

Maison Sport-Santé Bry-Villiers

6/8 rue Entroncement, CRF
94350 VILLIERS-SUR-MARNE
<http://www.crf-villiers.org/>

Maison Sport-Santé Hôpitaux de Saint-Maurice

12-14 rue Val d'Osne
94410 SAINT-MAURICE
maison.sport.sante@ght94n.fr

MSS E.S.C.® La Queue en Brie

Rue du Chemin Vert
94510 LA QUEUE-EN-BRIE
<http://escaudacienne.fr/esc/>

Maison de Santé Pasteur

24 rue Pasteur
94550 CHEVILLY LARUE
<https://www.msp-pasteur.fr>

GH Paul Guiraud

54 avenue de la République
94800 VILLEJUIF
<https://www.gh-paulguiraud.fr/>

VAL-D'OISE 95

Maison Sport-Santé de Villiers-le-Bel

32 rue de la République
95400 VILLIERS-LE-BEL
<https://www.ville-villiers-le-bel.fr/>

Maison Sport-Santé Ermontoise

100 rue Louis Savoie
95219 ERMONT
www.ermont.fr

Maison Sport-Santé Ex-Aequo

UFO3S Cergy Pontoise
20 place des Toulouse
95800 CERGY
<https://exaequo-association.fr/maison-sport-sante/>

Maison Sport Santé d'Argenteuil

12-14 Boulevard Léon Feix
95100 ARGENTEUIL
<https://www.argenteuil.fr/>

MSS de la VILLE DE TAVERNY

2 place Charles de Gaulle
95150 TAVERNY
<https://www.ville-taverny.fr/>

Maison Sport Santé Bien-Etre de la Vallée de Montmorency

13/15 rue Nelson Mandela
95170 DEUIL LA BARRE
<https://www.mairie-deuillabarre.fr/>

Sport Santé Chaptal

19 rue Jean Lurçat
95200 SARCELLES
<http://www.fondationleoniechaptal.fr/>

CARTOGRAPHIE DES MAISONS SPORT-SANTÉ :



Organismes de prévoyances, d'assurances et mutuelles

proposant des offres de soutien à la pratique d'activité physique et sportive

OÙ EN EST-ON DANS LA PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE DES PRESCRIPTIONS DE CYCLE APA ?

L'offre se structure progressivement mais jusqu'à présent, l'activité physique adaptée n'est quasiment jamais prise en charge par l'assurance maladie obligatoire, malgré les débats à l'Assemblée nationale.

Quelques dispositifs spécifiques existent pour diminuer le reste à charge des assurés notamment :

- l'arrêté du 24 décembre 2020 relatif au parcours de soins **global après le traitement d'un cancer** prévoit qu'après traitement d'un cancer, le médecin peut prescrire un ensemble de bilans et consultations dans la limite d'un montant maximal de 180 euros par patient et par an.

Ces prestations peuvent comprendre un bilan fonctionnel et motivationnel de l'AP par un professionnel de l'APA, qui doit donner lieu à l'élaboration d'un projet d'APA.

- Une prise en charge expérimentale pour les **personnes diabétiques** (LFSS pour 2021)
- Des expérimentations « **article 51** »
- Des prises en charges par des **organismes d'assurance complémentaires** peuvent être proposés pour des remboursements des cycles APA.
- Des financements des **collectivités locales** peuvent rembourser des cycles APA
- Des crédits ARS et DRAJES pour soutenir les Maisons Sports-Santé ou des clubs

Vous trouverez dans les pages suivantes pour information une liste non exhaustive des complémentaires proposant des prises en charge. Le plus simple étant d'inviter votre patient à se rapprocher de sa complémentaire santé et/ou de la Maison Sport-Santé de son secteur pour connaître les modalités de prise en charge le concernant, chaque contrat étant spécifique.



TYPE D'OFFRE :

Afin de faciliter la lecture, les offres ont été rassemblées en deux grandes catégories. Les forfaits et les offres varient selon le type de garantie souscrit, pour plus de détails, cliquer sur les liens, ou prendre contact directement avec les organismes quand leur offre n'apparaît pas directement sur leur site.

A : Aide au financement d'une pratique d'activité physique et/ou sportive (forfait de prise en charge ou de remboursement d'une licence sportive/ d'un abonnement annuel /de séances, ou offre directe de séances d'activité physique adaptée.)

B : Prise en charge d'un bilan personnalisé pour la reprise d'une activité physique adaptée



APIVIA

Offre : A

Forfait : 50 € par an

Public : Tout public

En
savoir
plus

[Cliquer ici](#)



AUBÉANE MUTUELLE DE FRANCE

Offre : A

Forfait : Jusqu'à 100€ / an

Public : ALD

En
savoir
plus

[Cliquer ici](#)



ALLIANZ

Offre : A+B

Détail : Bilan + 5 séances + équipement + orientation (partenariat avec Siel bleu)

Public : Patients atteints d'une ALD

En
savoir
plus

[Cliquer ici](#)



CCMO

Offre : A

Forfait : De 15 à 50 € / séance (dans la limite de 10 séances / an)

Public : ALD

En
savoir
plus

[Cliquer ici](#)

*Affection de longue durée



CNM MUTUELLE

Offre : A + B

Forfait : Jusqu'à 70€ / an (AP ou APA)

+ 30€ / an (bilan) +

Public : Tout public

En
savoir
plus

[Cliquer ici](#)



ICERM MUTUELLE

Offre : A

Forfait : non communiqué

Public : Tout public

En
savoir
plus

[Cliquer ici](#)



PASTEUR MUTUALITÉS (AGMF PRÉVOYANCE «ACTION»)

Offre : A

Forfait : Séance d'APA forfait à l'année
jusqu'à 90 €

Public : ALD

En
savoir
plus

[Cliquer ici](#)



LMDE

Offre : A

Forfait : Jusqu'à 30€ par an
pour un abonnement vélo, une
licence ou un abonnement à un
club sportif

Public : Tout public étudiant

En
savoir
plus

[Cliquer ici](#)



HARMONIE MUTUELLE

Offre : A

Forfait : Entre 60 et 240 € / an

Public : Patients atteints d'une ALD*

En
savoir
plus

[Cliquer ici](#)



M COMME MUTUELLE

Offre : A

Forfait : Jusqu'à 150 € / an

Public : Tout public et patients
atteints d'une ALD*

En
savoir
plus

[Cliquer ici](#)



IDENTITÉ MUTUELLE

Offre : A

Forfait : 35€ / an limité à deux
bénéficiaires par contrat

Public : Tout public

En
savoir
plus

[Cliquer ici](#)



MAAF

Offre : A (5% de réduction sur
la pratique parmi les disciplines
proposées)

Forfait : Non communiqué

Public : Tout public

En
savoir
plus

[Cliquer ici](#)

**MACIF****Offre :** A**Forfait :** 40€ / an**Public :** Tout public

En
savoir
plus

[Cliquer ici](#)

**MCEN****Offre :** A**Forfait :** Jusqu'à 200€ par an et par bénéficiaire**Public :** ALD

En
savoir
plus

[Cliquer ici](#)

**MACSF****Offre :** A + B**Forfait :** 120€ / an**Public :** Tout public

En
savoir
plus

[Cliquer ici](#)



GROUPE vyv

MNFCT**Offre :** A + B**Forfait :** 50 € / an + plateforme vivoptim**Public :** Tout public

En
savoir
plus

[Cliquer ici](#)

**MAIF****Offre :** B**Forfait :** Jusqu'à 59 € / an**Public :** Tout public

En
savoir
plus

[Cliquer ici](#)



Avec vous, c'est mutuel

MNFCT**Offre :** B**Forfait :** Entre 60 et 240 € / an selon l'offre choisie**Public :** Tout public

En
savoir
plus

[Cliquer ici](#)

**MALAKOFF HUMANIS****Offre :** A + B**Forfait :** 500€ / tous les 2 ans**Public :** ALD

En
savoir
plus

[Cliquer ici](#)



groupe Macif

MNFCT**Offre :** B**Forfait :** 25 € / an**Public :** Tout public

En
savoir
plus

[Cliquer ici](#)



MUTUELLE NATIONALE TERRITORIALE (MNT)

Offre : A

Forfait : De 60 € à 240 € / an

Public : Patients atteints d'une ALD*

En
savoir
plus

[Cliquer ici](#)



MUTUELLE CENTRALE DES FINANCES

Offre : A

Forfait : 30€ / séance jusqu'à 30 séances

Public : Patients cancers

En
savoir
plus

[Cliquer ici](#)



MUTEST

Offre : A (l'adhésion donne des réductions sur la pratique d'un sport)

Forfait : Jusqu'à 250€ par an

Public : Tout public

En
savoir
plus

[Cliquer ici](#)



MUTUELLE DE FRANCE, ALPES DU SUD

Offre : A

Forfait : 40 € / an

Public : Adulte de + 18 ans en ALD

En
savoir
plus

[Cliquer ici](#)



MUTUELLE MMC

Offre : A

Forfait : Jusqu'à 250 €

Public : Patients atteints d'une ALD*

En
savoir
plus

[Cliquer ici](#)



MUTUELLE DE LA CORSE

Offre : A

Forfait : Ateliers sport-santé gratuits

Public : Tout public

En
savoir
plus

[Cliquer ici](#)



MUTUALIA

Offre : B

Forfait : Prise en charge test effort + visite sport

Public : Particuliers

En
savoir
plus

[Cliquer ici](#)



MUTUELLE AIR FRANCE

Offre : A (5% de remise sur tous les packs et cours individuels en passant par My Santéclair)

Forfait : Non communiqué

Public : Tout public

En
savoir
plus

[Cliquer ici](#)



MUTUELLE DES SERVICES PUBLICS

Offre : A

Forfait : Jusqu'à 90 € / trimestre

Public : ALD

En
savoir
plus

[Cliquer ici](#)



MUTUELLE DES SPORTIFS

Offre : A+B

Forfait : 500 € sur 2 ans

Public : Patients atteints d'une ALD* +
Victimes accidentées

En
savoir
plus

[Cliquer ici](#)



MUTUELLE GÉNÉRALE DES AFFAIRES SOCIALES

Offre : A

Forfait : 50 € / an

Public : Tout public

En
savoir
plus

[Cliquer ici](#)



MUTUELLE DU REMPART

Offre : A

Forfait : Jusqu'à 200 € / an

Public : + 55 ans

En
savoir
plus

[Cliquer ici](#)



MUTUELLE LA CHOLETAISE

Offre : A

Forfait : Jusqu'à 200 € / an

Public : ALD

En
savoir
plus

[Cliquer ici](#)



MUTUELLES DU SOLEIL

Offre : A

Forfait : Environ 30 €

Public : ALD

En
savoir
plus

[Cliquer ici](#)



MUTUELLE NATIONALE ENSEIGNANT CATHOLIQUE

Offre : A

Forfait : 35 € / an

Public : Tout public

En
savoir
plus

[Cliquer ici](#)



EMOA MUTUELLE DU VAR

Offre : A

Forfait : Jusqu'à 40 € / an

Public : Tout public

En
savoir
plus

[Cliquer ici](#)



OCIANE GROUPE MATMUT

Offre : A

Forfait : Jusqu'à 400 € / an

Public : ALD

En
savoir
plus

[Cliquer ici](#)



RADIANCE MUTUELLE

Offre : A

Forfait : Jusqu'à 500 € / 2 ans

Public : ALD

En
savoir
plus

[Cliquer ici](#)



SOLYON MUTUELLE

Offre : A

Forfait : Jusqu'à 70 € / an

Public : Tout public hospitalier

En
savoir
plus

[Cliquer ici](#)



SMÉNO

Offre : A

Forfait : Jusqu'à 290 € / an

Public : Tout public

En
savoir
plus

[Cliquer ici](#)



SWISS LIFE

Offre : A+B

Forfait : Non communiqué

Public : ALD

En
savoir
plus

[Cliquer ici](#)



SMI MUTUELLE

Offre : A

Forfait : Non communiqué

Public : Tout public

En
savoir
plus

[Cliquer ici](#)



UNÉO MUTUELLE

Offre : A

Forfait : 150 € / an

Public : ALD

En
savoir
plus

[Cliquer ici](#)



SOLLY AZAR

Offre : A

Forfait : Jusqu'à 80 € / an

Public : Tout public

En
savoir
plus

[Cliquer ici](#)



YVON

Offre : A

Forfait : Jusqu'à 50 € / an

Public : Tout public étudiant

En
savoir
plus

[Cliquer ici](#)

Formations à l'activité physique adaptée

Organismes	Référence de la formation	Titre	Site internet
Eron	81132325034	Prescription des activités physiques et sportives	https://eronsante.com/formations/prescription-des-activites-physiques-et-sportives/
	81132325043	Prescription de l'activité physique et sportive - Première partie	https://eronsante.com/formations/prescription-de-lactivite-physique-et-sportive-partie-1/
	Médecins généralistes 81132325044	Prescription de l'activité physique et sportive - deuxième partie : pour les généralistes	https://eronsante.com/formations/prescription-de-lactivite-physique-et-sportive-partie-2/
	Médecins spécialistes 81132325066		
	Médecins généralistes 81132325019	Prescription d'activités physiques et sportives pour patients atteints de pathologies cardio-vasculaires et métaboliques : médecins généralistes	https://eronsante.com/formations/prescription-dactivites-physiques-et-sportives-pour-patients-atteints-de-pathologies-cardio-vasculaires-et-metaboliques/
	Médecins spécialistes 81132325036		
	Médecins généralistes 81132325020	Prescription médicale d'activités physiques et sportives pour les patients atteints de certaines pathologies chroniques : asthme, BPCO et cancers : med gé	https://eronsante.com/formations/prescription-medicale-dactivites-physiques-et-sportives-patients-atteints-de-asthme-bpco-et-cancers/
	Médecins spécialistes 81132325033		
	Sous réserve d'éligibilité aux organismes financeurs (ANDPC)	Prescription médicale d'activités physiques et sportives pour les patients atteints de pathologies rhumatismales	https://eronsante.com/formations/prescription-medicale-dactivites-physiques-et-sportives-patients-atteints-de-pathologies-rhumatismales/
VR FORMATION	81132325018	Prescription médicale d'activités physiques et sportives pour les populations spécifiques : femmes enceintes, en post-partum, enfants et personnes âgées	https://eronsante.com/formations/prescription-medicale-dactivites-physiques-et-sportives-pour-les-populations-specifiques-femmes-enceintes-en-post-partum-enfants-et-personnes-a%cc%82gees/
	81132325008	Prescription médicale d'activités physiques et sportives pour les patients atteints de pathologies chroniques neurologiques, psychiatriques et neuropsychiatriques	https://eronsante.com/formations/prescription-medicale-dactivites-physiques-et-sportives-patients-atteints-de-pathologies-chroniques-neurologiques-psychiatriques-et-neuropsychiatriques/
	99BQ2425036	Prescription de l'activité physique adaptée au cabinet médical	

FREEFORMA	Formation continue 96592425182 Formation intégrée 96592425178	DEPLOIEMENT DE L'ACTIVITE PHYSIQUE ADAPTEE - APA : LA PRESCRIPTION PAR LES MEDECINS - FORMATION CONTINUE	https://www.freeforma.fr/formation-dpc-activite-physique-adaptee-medecin
AGASTYA SAS	36472425052	Surpoids et obésité de l'enfant et de l'adolescent(e) : Dépister, évaluer et accompagner.	
QUANTUM	86452325032	L'Activité Physique Adaptée dans le traitement non médicamenteux des Affections Longue Durée	https://www.quantum-sante.fr/activite-physique-ald/
	Pour les masseurs-kinésithérapeutes 86452200037	Prévention et prise en charge des cervicalgies et lombo-radiculagies chroniques par l'activité physique adaptée (sport santé).	
	Pour les masseurs-kinésithérapeutes 86452325046	Prévention et prise en charge des cervicalgies et lombo-radiculagies chroniques par l'activité physique adaptée (sport santé).	
	Pour les masseurs-kinésithérapeutes 86452200038	Prise en charge rééducative et activité physique adaptée dans les tendinopathies de la coiffe des rotateurs, la capsulite rétractile et l'omarthrose.	
	Pour les masseurs-kinésithérapeutes : 86452200034	Prévention et prise en charge des facteurs de risques cardio-vasculaire en kinésithérapie : mise en place d'un programme d'activité physique adaptée par le sport santé	
	86451900001	TRAITEMENT NON MEDICAMENTEUX DES PATHOLOGIES EN AFFECTION DE LONGUE DUREE (ALD) : L'ACTIVITE PHYSIQUE ADAPTEE	
Health Events	90312325036	Activités physiques adaptées (APA) : prescription et déploiement par le médecin généraliste	https://www.healthevents.fr/formations/activites-physiques-adaptees
ELLASANTÉ	99L42325001	Prescrire les activités physiques adaptées (APA) : Pourquoi ? Pour qui ? Comment ?	https://ellasante.paris/app/uploads/2023/11/Document-de-description-de-l'action.pdf
GMS	82062325006	Prescription d'une activité physique adaptée	
JIM SA	81772325035	Prescription de l'activité physique adaptée chez les patients atteints d'obésité et/ou de diabète de type 2	https://www.jimdpc.fr/formations/doc/prescription-de-l-activite-physique-adaptee-chez-les-patients-atteints-d-obesite-et-ou-de-diabete-de-type-2_737/dpc_formation.dhtml

Gradation entre le sport, l'activité physique et l'activité physique adaptée

Activité Physique (AP) = tout mouvement corporel comprenant les AP de la vie quotidienne, les exercices physiques et les activités sportives, permettant de prévenir l'apparition ou l'aggravation de maladies, d'augmenter l'autonomie et la qualité de vie des patients.

<https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/physical-activity>

Activité Physique Adaptée (APA) = Ensemble des AP et sportives adaptées aux capacités des personnes atteintes de maladie chronique ou de handicap. Pratique dans un contexte d'activité du quotidien, de loisir, de sport ou d'exercices programmés, des mouvements corporels produits par les muscles squelettiques, basée sur les aptitudes et les motivations des personnes ayant des besoins spécifiques qui les empêchent de pratiquer dans des conditions ordinaires.

https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000033826292/2022-04-04/

Sport = La Charte européenne du sport [2] le définit comme « toutes formes d'activités physiques et sportives qui, à travers une participation organisée ou non, ont pour objectif l'expression ou l'amélioration de la condition physique et psychique, le développement des relations sociales ou l'obtention de résultats en compétition de tous niveaux »

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) définit le sport comme une « activité revêtant la forme d'exercices et/ou de compétitions, facilitées par les organisations sportives ».

Sport-santé = Sport dont les conditions de pratique sont aptes à maintenir ou améliorer l'état de santé en prévention primaire, secondaire, tertiaire ou quaternaire. Le sport-santé fait appel à des professionnels de l'APA ou à des éducateurs sportifs formés, selon les niveaux de vulnérabilité des publics qui déterminent ou non des besoins spécifiques.

Éducateur Sportif et Enseignant Activité Physique Adaptée : différence et domaines d'activité

L'**éducateur sportif** a un BPJEPS (brevet professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et du Sport) voire pour certaines disciplines un DEJEPS mais d'autres diplômes et certifications sont également possibles.

L'**enseignant en Activité Physique Adaptée** quant à lui, est titulaire d'une Licence ou Master STAPS mention « Activités Physiques Adaptées et Santé ». Il peut compléter sa formation par certificats de prévention et secours civique de niveau 1 – PSC1 et Éducation Thérapeutique du Patient – ETP. Il est spécialiste de l'activité physique, de la santé et du handicap. Expert de la motricité des sujets sains ou étant atteints de pathologies.

Ses missions : Proposer des activités physiques sportives, ou artistiques aux personnes ayant des besoins spécifiques, matérielles, réglementaires et motivationnelles adaptées à la situation et à la sécurité de chaque pratiquant.

Le **masseur-kinésithérapeute**, lui, est titulaire du DE (diplôme d'Etat) de masseur kinésithérapeute. La formation dure 5 ans

Compétences	Intervenants	Structures
Sport santé	Educateur sportif	Associations et clubs sportifs
Activité physique adaptée	Enseignant en Activité Physique Adaptée – Santé	Associations et clubs sportifs Structures privées Etablissements sanitaires
Rééducation réadaptation	Kinésithérapeute Ergothérapeute Psychomotricien	Cabinets Structures privées Etablissements sanitaires

Professionnels de santé

Kinésithérapeutes, ergothérapeutes, infirmiers, psychomotriciens, aides-soignants

Professionnels APAS (licence ou maîtrise)

Professionnels brevetés du ministères sport

BE, BPJEPS

Professionnels fédéraux

Fédérations sportives agréées, affinitaires, handisport, sport adapté, gymnastique volontaire, sport pour tous, re-traite sportive

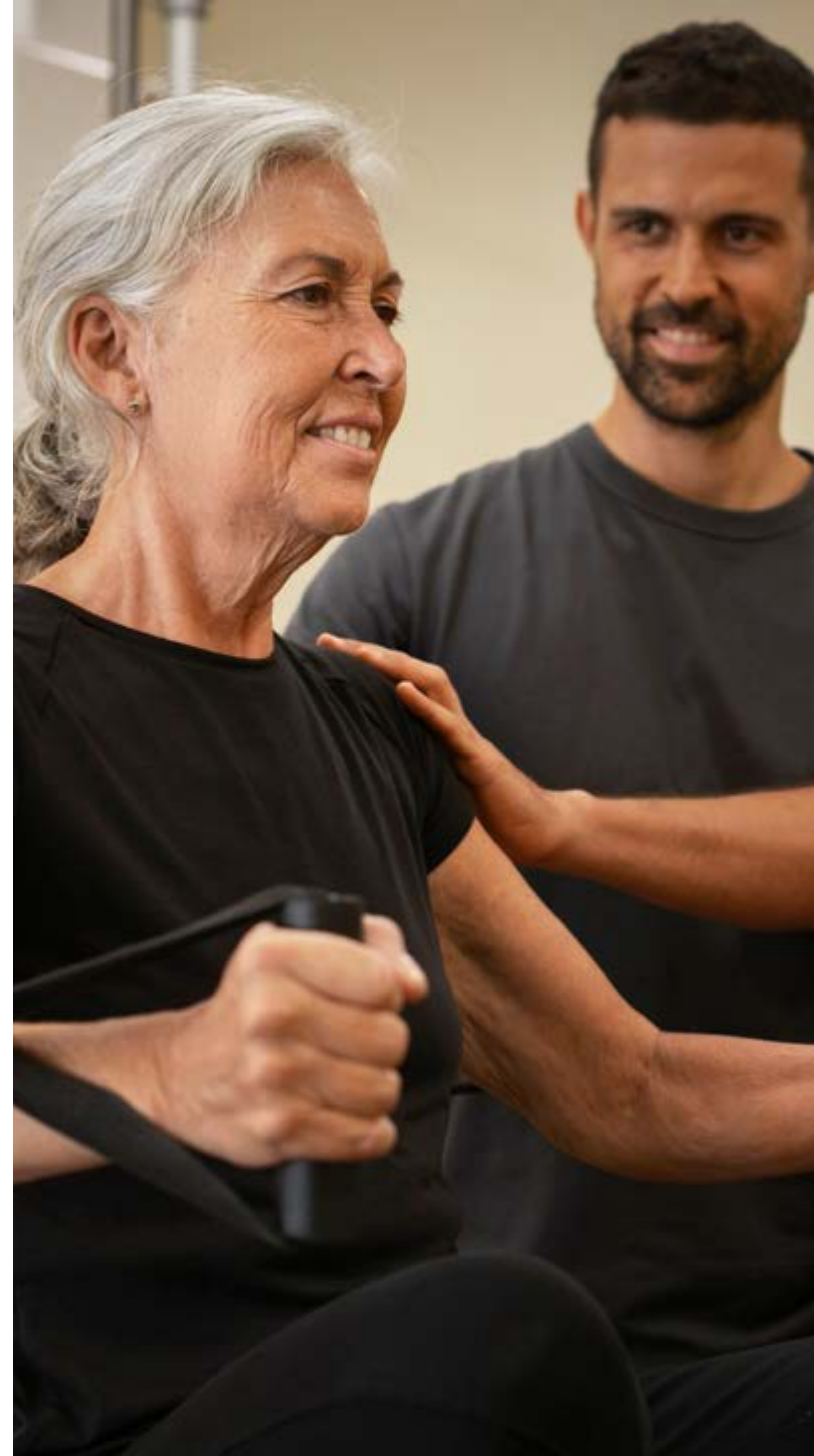


Tableau des interventions des professionnels et autres intervenants

MÉTIER / LIMITATIONS	AUCUNE LIMITATION	LIMITATION MINIME	LIMITATION MODÉRÉE	Limitation sévère
Masseurs Kinésithérapeutes	+ / -	+	++	+++
Ergothérapeutes et psychomotriciens (dans leur champ de compétences respectif)	(si besoin déterminé)	(si besoin déterminé)	++	+++
Enseignants en APA	+ / -	++	+++	++
Educateurs sportifs	+++	+++	+	non concernés
Titulaires d'un titre à finalité professionnelle ou d'un certificat de qualification professionnelle inscrit sur l'arrêté interministériel	+++	++	+ ⁽¹⁾	non concernés
Titulaire d'un diplôme fédéral inscrit sur l'arrêté interministériel	+++	++	+ ⁽¹⁾	non concernés

(1) Concernés à la condition d'intervenir dans le cadre d'une équipe pluridisciplinaire



Commander l'affiche

Pas besoin d'être sportif pour bouger plus





Dossier de l'INSERM

Activité physique : Prévention et traitement des maladies chroniques





URPS médecins libéraux Ile-de-France
12 rue Cabanis – 75014 Paris
01 40 64 14 70
Secretariat@urps-med-idf.org

URPS Kinés Ile-de-France
30 rue de Lyon 75012 Paris
Tél : 01 44 68 09 67
contact@urps-mk-idf.org

Ordonnance de Prescription d'activité physique adaptée

Date :/...../.....

Nom et prénom du patient :

Je prescris une activité physique adaptée, pour une durée de :

(La durée de prescription est de 3 à 6 mois renouvelable), à adapter en fonction de l'évolution des aptitudes du patient.

Préconisations d'activité, selon les référentiels d'aide à la prescription d'activité physique lorsqu'ils existent :

(type d'activité à libeller sous la forme et en fonction de l'état de santé du patient d'exercices d'endurance, de renforcement musculaire, travail de l'équilibre, de la souplesse, la coordination à réaliser, fréquence, intensité).....

Restrictions et/ou limitations fonctionnelles à prendre en compte

Cette prescription ouvre droit au patient à la réalisation d'un bilan d'évaluation de sa condition physique et de ses capacités fonctionnelles ainsi qu'à un bilan motivationnel par une personne qualifiée (masseur-kinésithérapeute, ergothérapeute, psychomotricien, intervenant en activité physique adaptée formé à la réalisation de ces évaluations), à l'entrée puis à la fin du programme d'activité physique adaptée, en référence à l'article D. 1172-2 du code de la santé publique.

Le patient présente-t-il une indication qui nécessite le renouvellement et l'adaptation de la prescription par un médecin ?

☐ NON ☐ OUI (si oui, laquelle) :

Formulaire de Renouvellement d'activité physique adaptée initiale

Partie destinée au masseur-kinésithérapeute

A compléter par le masseur-kinésithérapeute en cas de renouvellement ou adaptation de la prescription médicale initiale ci-dessus (renouvellement ou adaptation limité à 1 fois), dont le médecin doit être informé [4]

Tampon du masseur-kinésithérapeute :

Date :/...../..... Nom et prénom du patient :

Renouvellement de prescription initiale :

Je renouvelle la prescription d'activité physique adaptée ci-dessus pour une durée de (3 à 6 mois maximum) :

ou

Adaptation de prescription initiale :

Je prescris les adaptations suivantes (préciser le type d'activité à libeller sous la forme et en fonction de l'état du patient d'exercices d'endurance, de renforcement musculaire, travail de l'équilibre, de la souplesse, la coordination à réaliser, la fréquence, l'intensité) :

Pour une durée de : (3 à 6 mois maximum)

Signature du masseur-kinésithérapeute :